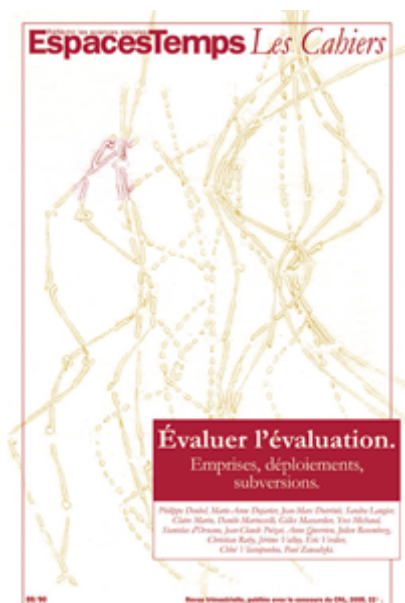


'I would prefer not to...'

Par Christian Ruby et Stanislas d'Ornano

Un article paru dans *EspacesTemps Les Cahiers* n°89-90, « Évaluer l'évaluation. Emprises, déploiements, subversions ».

Vous pouvez [lire l'éditorial et le sommaire](#), qui donne accès à quelques articles en ligne.



Il n'y a pas toujours là de quoi troubler la conscience des

citoyennes et des citoyens. Quelques usages un peu flottants de mots à la mode, le plus souvent, n'inquiètent guère. Pourtant, dans le discours public, les variations de termes, les changements d'usages, les déplacements d'expressions, les investissements massifs d'un terme — surtout lorsque ce terme est appliqué à un nombre toujours plus grand d'activités ou aux rapports sociaux — devraient rendre chacun plus attentif aux changements de configuration des relations collectives, des rapports de pouvoir, des relations de chacun à soi-même que ces mutations signalent. La prégnance sociale d'un terme, mais aussi les résistances que son usage suscite, peut devenir un prisme au travers duquel lire les transformations d'une société. Linguistes, sociologues, historiens nous l'ont appris depuis longtemps.

Empire de l'évaluation.

Nul, par exemple, ne peut éviter de constater que le vocabulaire de ladite « évaluation » (« valider », « évaluer », « préférer », « comparer », etc.) prend de plus en plus possession de l'opinion

publique contemporaine. Des revues titrent leur livraison sur l'évaluation professionnelle, le Cio évalue les villes candidates aux prochains Jo, *Le Monde* propose un article sur le thème « repenser l'évaluation des acteurs de la recherche française » (21 janvier 2005) tandis qu'un anthropologue (Carlo Severi, Ehess) prononce une conférence portant sur les « Heurs et malheurs de l'évaluation : le regard d'un anthropologue sur les pratiques de l'évaluation de la recherche », qu'une revue de mode offre à son public des tests pour s'autoévaluer (en amour, dans le sexe, en cuisine) et des résultats de sondages afin que le lecteur se situe par rapport à la norme en vigueur, que des ouvrages invitent à évaluer les performances affectives (drague, maintien d'une vie affective « stimulante ») ou sexuelles d'un partenaire, incitent les parents ou les enfants à évaluer la performance parentale, celle d'être un bon copain, celle d'être optimiste, etc.

La liste des références est presque inachevable, qui renvoie à tous les modes de comparaison plus ou moins englobés dans la référence à des « experts » ou à des méthodes dites désormais de « pilotage » des systèmes sociaux ou des organisations. Chacun de ces discours en appelle au sens le plus général du vocabulaire de l'« évaluation ». « Évaluer » ou « s'évaluer », c'est indiquer des préférences parmi des « objets » visés (« le meilleur que... », « le pire que... », « le plus apte à... »), et les distinguer par comparaison aux fins de les placer sur une échelle de commensurabilité, dressée à cet effet. Dès lors, quoique en obligeant, il est vrai, à réfuter l'idée selon laquelle les organisations sociales et politiques seraient uniques et incomparables, cela revient à organiser des rivalités et des concurrences (comparer, ordonner, hiérarchiser).

L'objet de l'évaluation.

Mais qu'en est-il vraiment de ce que les uns et les autres nomment « évaluation » (affirmer que « ceci vaut mieux que cela ») ? quel est son objet ? quelle est sa cible ? quelles sont ses procédures ? Au seuil des investigations que nous proposons au lecteur, intégrant les approches respectives de la sociologie, de l'économie, de l'histoire, de la philosophie, des sciences politiques, prenons ces questions au sérieux. D'autant que, les philosophes nous en avertissent, les mots indiquent déjà quelques judicieuses pistes de réflexion. On évalue effectivement quelque objet en le rapportant à un critère. « Évaluer » n'est pas apprécier (mettre un « prix » sur), désigner (indiquer), décrire, mesurer ou estimer, expliquer (déterminer la cause, la raison, les circonstances), juger ou encore définir, mais déterminer la chose selon quelque critère d'excellence, favorisant l'organisation d'une hiérarchie qualitative entre plusieurs objets.

À ce titre, évaluer revient à dévaluer (l'autre objet), à éliminer le rival. Dans l'évaluation, en tout cas, se décide une validité, dont la fonction est de « labelliser » quelque chose. Encore y reconnaît-on que ce geste se pratique en opposition à deux obstacles symétriques : d'un côté, l'assurance conférée par l'existence d'absolus qui auraient la vertu soit de permettre des distinctions incontestables soit de faire intervenir un Juge suprême dans les choix humains ; et de l'autre, la croyance en une pure coexistence de toutes choses sous la forme d'une simple accumulation sans hiérarchie (tout vaut également), d'un mélange indifférent (tout se vaut), d'une exubérance infinie et futile, d'un flux éternel. À l'encontre de ces postures symétriques, la pratique et l'« objet » de l'évaluation doivent bien manifester un critère retenu, mais il est admis qu'il est choisi par des humains et organisateur. À quoi s'ajoute qu'il s'agit aussi de produire autour de cette pratique et de cet objet du consensus, souvent enrobé aujourd'hui dans un discours portant — sur le mode nostalgique ou approbateur — sur la soi-disant disparition des « repères » fixes, le « n'importe quoi » contemporain, la « perte des valeurs », la dissolution de la « communauté » (sans qu'on puisse l'avérer ou citer l'époque d'existence de la « communauté » unifiée qui sert de critère de validation du « déclin »), la « décadence » (avec son corrélat : le prêche dont l'objet est le retour nécessaire des valeurs). Tous discours qui témoignent à l'évidence d'une immense difficulté à démêler l'écheveau labyrinthique de la marche actuelle de l'histoire.

D'une certaine façon, ce qu'il a été de bon ton d'appeler, dans les années 1990-2000, la « querelle » de l'art contemporain, ne faisait pas autre chose que de mettre en public les éléments centraux de ce débat autour de l'évaluation (dans ce cas, des œuvres d'art contemporain), autour des procédures des commissions de choix (l'attaque portant sur les achats d'État), et autour des critères de « l'art ». Il suffit d'observer l'arrière-fond de désespoir, de ressentiment et de nostalgie qui a structuré cette « querelle », pour s'apercevoir qu'elle contenait tous les ingrédients d'une série de confusions ouvrant droit à des appels fervents à de fermes étalonnages.

L'évaluation n'est pas affaire de valeur.

De façon évidente, l'évaluation ne pose cependant pas d'emblée la question de la valeur. Malgré la construction du terme. Elle pose d'abord celle de l'échelle : c'est-à-dire successivement, la question d'une situation à organiser, de la détermination des objets à évaluer, de la définition du critère de sélection et de la procédure envisageable, du choix du mode d'énonciation du problème à résoudre, de la définition des rôles spécifiés (candidats, juges) et du consensus sur la fonction remplie. Quand les connaisseurs, les experts, ou des critiques professionnels citent, par exemple (évaluation de l'École aidant, étude Pisa, commissions d'évaluation du spectacle vivant, comité

d'évaluation, etc.), un objet « sensible » socialement parlant, ils échangent leurs opinions dans une atmosphère intellectuelle qui postule l'importance de cet objet en général, même s'ils ne s'accordent pas sur le choix de tel objet concret. Ils assurent cette positivité préalable du sens qui se fonde elle-même sur une croyance pour laquelle cet objet doit être un « bien » meilleur qu'un autre, non sans avoir à exposer ensuite les raisons de leur choix, souvent couvertes par leur seule autorité, au point qu'il existe sans aucun doute toute une casuistique de l'évaluation qui n'est rien d'autre qu'un art masqué ou inavoué de l'application des normes au cas.

Autant dire que, tout en faisant droit à plusieurs sources d'inspiration et d'orientation conceptuelles, il fallait tenter une compréhension de la situation de l'évaluation dans notre société. Et la première tâche impartie était de délimiter sa signification à partir de plusieurs disciplines et de plusieurs exigences, mais aussi de relever tout un imaginaire habituellement diffusé autour d'elle pour masquer le fait que la plupart des énoncés dits d'évaluation cachent, en vérité, des validations. Les experts en évaluation, les personnes qui sont chargées par une autorité de dire le « bon » dans tel ou tel domaine (ou le « pertinent » ou le « nominé »), disent en effet le valide concernant les objets présentés à leur attention, plutôt qu'ils n'évaluent (au sens quasi-étymologique de « faire sortir la valeur de ») un objet en se coulant dans les processus de constitution de celui-ci. Le premier regard que l'on peut jeter sur l'ordre social contemporain attire l'attention sur le fait que ce qui est appelé « évaluation » (et qui est en vérité une validation) joue effectivement, et efficacement, un rôle dans les rapports sociaux — quand on ne conseille pas purement et simplement de s'y soumettre : « Si vous ne possédez pas encore les clés de cette riche, chaotique et bouillonnante saga des formes, difficile de porter un jugement. Impossible d'opérer un tri. Faites confiance aux professionnels. Ils savent repérer les talents, et valoriser une démarche. Ils possèdent les codes, les modes et les repères de sélection » (Couturier, 2004) —, et a des conséquences sur les comportements et une certaine tendance à masquer le politique qui les étaye.

L'évaluation et la régulation sociale.

L'évaluation ne serait-elle rien d'autre qu'un instrument ayant pour objet la distinction entre les êtres et pour cible l'intériorisation des contrôles ? La romancière autrichienne Elfriede Jelinek le dit tout autrement dans le cadre de son propre travail, mais avec non moins de brio : « Je veux parler du mépris qu'exerce la culture envers le travail artistique des femmes, soumis à des critères d'évaluation spécifiquement masculins », ajoutant ensuite que « rares sont les femmes qui parviennent à inscrire leur nom dans cet univers froid des chefs-d'œuvre masculins définis par

les hommes » (*Télérama*, n°2876, 23-02-05).

Qu'il s'agisse de la perspective des « évaluations » de soi dans la société et face aux autres (de ce qu'on pourrait appeler l'insertion de l'intimité dans la publicité : la « création de soi » (intimité) à travers la mode (sphère publique), l'exaltation du moi (intimité) dans la recherche de la notoriété (sphère publique), etc.), des objectivations auxquelles nous contraignent à nous adonner les normes sociales, on voit bien que les formules de l'évaluation y sont décisives. Pour une autre époque, Émile Zola nous décrit, dans *Nana*, le temps que l'héroïne passe devant son miroir pour évaluer ses seins, son postérieur, bref ses formes, en fonction de critères sociaux dominants dans son milieu. Elle ne peut vivre tranquille et multiplier son enjouement tant qu'elle n'est pas assurée des résultats de l'évaluation à laquelle elle soumet son corps devant le miroir, c'est-à-dire tant que ce miroir ne l'autorise pas à partager ces hommages qu'elle attend de ses « messieurs ». Mais elle ne sait pas qu'elle ne peut feindre totalement cette validation, sinon à conduire son cœur au désespoir. Irène Némirovsky, de son côté, écrit, dans *Suite française* : « Car elle (le personnage) estimait que chaque catégorie sociale devait porter sur elle quelque signe distinctif de sa condition pour éviter toute erreur d'évaluation » (Némirovsky, 2004, p. 137). Ces incertitudes inquiètes, relevant du genre validation, se retrouvent dans les modèles d'analyse du lien social contemporain à visée anthropologique lorsqu'ils présentent les appréciations et les actes comme des « expressions de soi » orientées dans le cadre d'« évaluations fortes », de questions fondamentales que se posent les acteurs ; mais celles-ci sont de plus en plus limitées par des suspicions que chacun s'impose dans son existence pour se soumettre (ou non) aux canons économiques et sociaux.

Qu'il s'agisse de l'« évaluation » dans les activités professionnelles : ainsi, rapportent les enquêtes, dans mille entreprises les Drh fichent les salariés en affirmant les « évaluer » ; ainsi nous fait remarquer une enquête récente, les professeurs déclarent passer environ 2h45, en temps moyen hebdomadaire de préparation et de correction des évaluations des élèves, par classe (article de *Libération*, décembre 2004), et elle conclue au très large avantage social de cette profession sur les autres, relativement au temps de loisir ; ainsi encore devant la baisse d'audience du Jt de Tf1, Robert Namias a lancé fin novembre des « comités d'évaluation » chargés de pointer ce qui ne fonctionne pas dans la rédaction, en vue d'une réorganisation (*Libération*, jeudi 9 décembre 2004) ; et plus généralement, la concurrence permanente dans l'univers professionnel instaure une obligation historiquement nouvelle, qui, par le biais des rôles sociaux, déborde ce cadre : l'obligation de s'auto-évaluer, ou celle de demander une évaluation afin d'avoir la possibilité de se distinguer et de faire connaître ses compétences.

Qu'il s'agisse enfin des « évaluations » administratives qui se multiplient actuellement, tant dans le cadre national que dans le cadre européen (Pisa 2003, Pisa 2005, par exemple). Il suffit d'analyser ces innombrables commissions d'évaluation et comités d'experts dont dépend l'obtention de certifications (produire telle variété comportant des Ogm, exercer une profession médicale dont les actes sont remboursés...), de budgets de fonctionnement (Conseil National des Programmes pour les politiques de l'éducation, Haut Comité à l'Intégration pour la politique de lutte contre l'insécurité...) et de subventions (Comités d'évaluation des politiques publiques). Les critères de choix ne s'y soumettent pas à la seule règle de confrontation des argumentations. Ces dernières sont souvent recouvertes par de purs jeux de pouvoir et/ou l'accord préalable implicite des membres des jurys, experts et autres « juges ».

La multiplication de ces procédures — souvent assorties d'une justification « démocratique » par le recours à l'idéal anglo-saxon d'une démocratie conçue comme une entreprise, contextuelle et corrective, d'une démocratie d'enquêtes et d'expertises, détachée de tout cours « nécessaire » de l'histoire — pose la question de savoir dans quel type de société nous vivons. À l'aune du déploiement des procédures d'évaluation, elles ne sont manifestement plus (uniquement) disciplinaires. En un mot, ce sont (elles deviennent) des sociétés de contrôle, c'est-à-dire des sociétés dans lesquelles s'exerce un type de pouvoir qui, au lieu d'obtenir des résultats par une répression frontale, inspire aux organisations l'idée de se mettre en quête d'une intériorisation par chacun du bien de l'institution, présentée comme un lieu de forte référence identitaire. Mais elle pose aussi la question de savoir comment se répand la référence à un sens institutionnalisé, qui en fin de compte structure — sans être jamais discuté — les procédures de validation. C'est tout un système d'adhésion et d'obéissance qui vient en avant.

Contre-stratégies.

Derrière la prégnance sans partage d'un lien social tissé par l'économie de marché, l'évaluation constitue en quelque sorte un deuxième niveau de régulation, dont le caractère effectivement démocratique — parce qu'on le livre sous ce mot et parce qu'il peut reposer parfois sur des contradictions — doit être en permanence réexaminé.

Mais, simultanément, cette régulation de la société par l'évaluation se heurte, outre à des résistances affichées et explicitées, à de grandes butées, à toute une série de résistances actives ou passives de la part des citoyennes et des citoyens. Les techniques d'évaluation font l'objet de résistances, quelques-uns se montrant rétifs à ses obligations, quelques autres cherchant à éviter d'être placés en concurrence pour mieux s'afficher en « ennemis » du système. Tout et tous ne

se soumettent pas au registre de commensurabilité évaluatif. Heurts frontaux, infractions non systématisées, décrochages de conduites ou résistances émergent, dont on peut rendre compte grâce à cette formule lapidaire du copiste new-yorkais, inventé par Herman Melville (1818-1891), par laquelle le personnage absente le monde de l'évaluation et s'en absente : *I would prefer not to...* (Melville, [1853] 1996). Une contre-conduite somme toute politique (mais sans révolte politique), au sens où elle exprime une esquivé ou une désertion actives, déjouant et paralysant les dispositifs de contrôle.

L'existence de ces résistances nous évite de tomber dans de faux dualismes : ou bien conserver des formes de validation fermes et définitives ou bien verser dans le relativisme généralisé ou esthétisant ; ou bien cultiver l'irresponsabilité de la dissolution qui accroît le désert ou bien s'en tenir au scepticisme. Il nous est apparu, en effet, qu'il était possible, à partir d'une analyse des résistances à l'évaluation, de construire une perspective globale donnant à nos contemporains de nouveaux moyens de discernement politiques. C'est ce pourquoi nos contributeurs proposent aussi des solutions diverses pour sortir de la situation présente, en fonction de leur objet de recherche. La moindre n'est pas de réinscrire dans nos pensées et nos pratiques, un certain sens du différend, ou un sens certain du différend.